

vertlepetit.fr

Le magazine d'information municipale

de Vert-le-Petit

#91 Octobre 2023



Taxes locales 2023 : une augmentation subie





sommaire

JEUNESSE

INFORMATIONS MUNICIPALES

4/ Commémoration du 11 novembrePermanence du Maire

Etat civil

5/ Cimetière : renouvellement et reprise des concessions en état d'abandon Bienvenue à notre nouveau DGS

6-7/ Taxes locales 2023 : une augmentation subie

8/ "Panneau Pocket" Ne manquez plus rien des activités de notre village : abonnez-vous aux notifications officielles

9/ Un nouveau gérant pour la pizzeria du centre-ville

Un food truck à l'entrée de ville

Un nouveau gérant pour la boutique de fleurs

AMÉNAGEMENT & TRAVAUX

10-11/ Requalification du centre-ville

12/ Travaux d'été : embellissement et installation de dispositifs lumineux à basse consommation dans les bâtiments communaux

CADRE DE VIE

13/ Informations Gendarmerie nationale
 Nos étangs victimes de leur succès
 14/ Les passages piétons :
 histoire et réglementation

15-18/ DOSSIER

"La municipalité au cœur des écoles"

16/ Zoom sur la rentrée scolaireZoom sur l'école élémentaire Alain SAVARY17/ Zoom sur l'école maternelle Jules Ferry18/ Zoom sur la restauration scolaire

19/ Renouvellement du Conseil Municipal des Enfants

20/ Le pôle vie scolaire & le pôle pédagogique

RETOUR EN IMAGES

21-22/ Retour sur les évènements qui ont marqué la vie de Vert-le-Petit

ASSOCIATIONS

23/ Rencontre d'automne Club Audiovisuel du Bouchet

Les Vertiloups : retour sur les 20 ans et la braderie

24/ Comité des fêtes

Des nouvelles de BVRV

25/ Caisse des écoles

Les Poudriers d'Escampette

26/ Stade Vertois Athlétisme

CULTURE

27/ La sélection de Médiathèque J.L. Barrault **28/** Vos rendez-vous

TRIBUNES

29/ Expression des élus de la majorité et des oppositions municipales



#91 Octobre 2023

VLP! le magazine d'information municipale de Vert-le-Petit

Directrice de la publication : Laurence Budelot · Rédaction : mairie de Vert-le-Petit, associations vertoises, comité éditorial · Communication & maquette : service communication, mairie de Vert-le-Petit · Design maquette : stephanehuve.com · Photos : droits réservés · Impression : Willaume Egret Tirage : 1350 exemplaires · Imprimé sur papier 100% recyclé



Retrouvez-nous sur f f facebook.com/vertlepetit et f ln https://bit.ly/f 3lwGogP

Un avenir plus écologique

édito



Notre Fond de Vallée est un trésor naturel qui respire la beauté. Cependant, la préservation de cet écosystème fragile est une responsabilité qui nous incombe à tous.

Il est temps d'adopter une approche résolument écologique pour protéger notre vallée et garantir son héritage aux générations futures.

L'une des menaces les plus préoccupantes pour notre Fond de Vallée est la présence de véhicules motorisés ainsi que le manque de civisme de certains.

Les gaz d'échappement, les nuisances sonores et la perturbation des habitats naturels ont des conséquences néfastes sur la faune et la flore locales. Pourtant, il existe une solution viable : la réglementation de l'accès aux véhicules.

En limitant l'accès aux véhicules dans certaines zones, nous pouvons minimiser l'impact négatif sur notre environnement et la qualité de vie des Vertois.

Permanence du maire

un mercredi par mois.

Prochaines permanences:

Pour toute demande de rendez-vous

vous pouvez contacter le secrétariat :

avec madame le Maire ou les élus,

ou par mail: mairie@vertlepetit.fr

Téléphone: 01.64.93.24.02

• 15 novembre 2023

• 13 décembre 2023

• 24 janvier 2024

de 17 à 19 heures

En limitant l'accès aux véhicules dans certaines zones, nous pouvons minimiser l'impact négatif sur notre environnement et la qualité de vie des Vertois. Cela permettra également aux habitants et aux visiteurs de profiter pleinement de la tranquillité et de la sérénité de ce lieu exceptionnel.

La réglementation de l'accès aux véhicules ne signifie pas l'interdiction totale, mais plutôt une utilisation responsable pour garantir

la préservation à long terme de notre Fond de Vallée. Les propriétaires privés, les services et les pêcheurs nécessitant un accès devraient bien entendu être pris en compte.

Le succès de cette démarche reposera sur l'engagement collectif de la communauté.

L'heure est venue de réfléchir collectivement à mettre en place une réglementation judicieuse de l'accès aux véhicules pour que notre vallée demeure un trésor pour les générations à venir.

Engageons-nous pour l'avenir de notre Fond de Vallée et pour une planète plus verte et plus durable.

Soyons les gardiens de notre vallée et ensemble, nous forgerons un avenir plus écologique.

Bien à vous,

Laurence BUDELOTMaire de Vert-le-Petit

VLP! le magazine d'information municipale Vert-le-Petit · #91 - Octobre 2023



Etat civil

BIENVENUE

- · Aron GRANDADOS Y DIAS né le 28 juin 2023
- Joël EYMANN VILONA né le 5 juillet 2023
- Willy TRAN né le 17 juillet 2023
- Maeven LEFEVRE né le 16 août 2023

ILS SE SONT DIT "OUI"

- Michaël MEUNIER et Julie HELLEBROECK le 24 juin 2023
- Florian DUNEAU et Fiona DEREDEL le 1er juillet 2023
- Sammy BELGACEM et Celia AZIKI le 26 août 2023
- Marc DUTEIL et Asmahene KERMADI le 2 septembre 2023

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- · Claudette CHARBONNIER épouse CZAJA décédée le 25 juin 2023
- Henri MENNESSON décédé le 12 juillet 2023
- Muguette CARTE épouse COMBETTE décédée le 23 juillet 2023

Commémoration du 11 novembre



La Municipalité vous invite à la cérémonie de commémoration du 11 novembre 1918, en l'honneur des vétérans et en mémoire de ceux qui ont sacrifié leur vie pour la paix.

sont invités à se joindre à nous pour cet important moment de

ette cérémonie inclura un | recueillement et de souvenirs. défilé, un dépôt de gerbes, Ensemble, souvenons-nous et des discours et une mi- honorons ceux qui ont servi et nute de silence. Tous les Vertois | ceux qui ont fait le sacrifice ultime pour notre pays.



Permanence du Maire

Laurence BUDELOT, Maire de Vert-le-Petit vous reçoit en mairie en fonction de vos disponibilités et ajoute également une permanance, un mercredi soir par mois de 17h à 19h.

du Maire se tiendra le mer-■credi 15 novembre sur rendez-vous. Les rendez-vous se font sur demande écrite uniquement en adressant votre demande à l'adresse suivante, en précisant l'objet de celle-ci : collab-maire@vertlepetit.fr

a prochaine la permanence | Vous pouvez également utilisant le formulaire de contact via le site internet : https://vertlepetit.fr

> Pour pouvoir recevoir toutes les personnes dans de bonnes conditions, le nombre de rendezvous est limité. ___



Cimetière: renouvellement et reprise des concessions en état d'abandon

Le cimetière est un lieu de mémoire et de recueillement essentiel pour notre commune. Cependant, il arrive parfois que des concessions funéraires ne reçoivent pas l'attention et l'entretien qu'elles méritent.

lité a lancé une démarche de reprise des concessions visant à veiller au bon état de cet espace.

Obligation légale en matière d'entretien des sépultures

L'entretien de la sépulture est une obligation du concessionnaire, c'est-à-dire la personne qui a initialement acheté la concession ou ses ayants-droits naturels: le conjoint et les enfants.

L'entretien peut être effectué par le concessionnaire ou par l'intermédiaire d'un prestataire.

proposer l'intervention d'un agent communal ou d'une entreprise délégataire sur une sépulture mais a le droit de prescrire que les terrains seront entretenus en bon état de propreté et de solidité. Cependant, quand l'entretien des sépultures n'est plus suffisant, le maire peut être amené à réclamer une intervention.

Il ne peut, en revanche, sauf urgence ou péril imminent, procéder d'office à l'exécution des mesures nécessaires ou agir au titre de son pouvoir de police concernant les édifices menacant ruine et obtenir la démolition.

▶'est pourquoi la municipa- | Il peut également, le cas échéant engager une procédure de reprise des concessions en état d'abandon.

> Dans ce cas, il est nécessaire d'essayer de retrouver les propriétaires des sépultures avant démolition.

Un appel à l'action collective

Nous croyons fermement en l'importance de l'implication des Vertois dans la préservation de notre cimetière.

C'est pourquoi nous faisons appel à tous les administrés qui ont connaissance de descendants de concessions funéraires non en-Le maire ne peut en aucun cas tretenues ou abandonnées pour de nous fournir des informations, afin des les contacter

> Pour transmettre ces informations, nous vous invitons à contacter la mairie soit auprès de l'agent d'accueil soit par le biais du formulaire de contact du site inter-

> La municipalité compte sur votre concours pour l'aider à identifier les propriétaires.

> Cette initiative reflète notre dévouement à préserver le patrimoine funéraire et à honorer la mémoire de nos défunts.

Bienvenue à notre nouveau **Directeur Général**

des Services

Après avoir insufflé un regain de vitalité à la collectivité, madame Hardy a rejoint une autre commune plus proche de son domicile, en Seine et Marne.

Nous avons le plaisir d'accueillir Gilles TOPENAS. qui a commencé sa carrière dans l'Education Nationale (au scolaire et périscolaire) puis s'est spécialisé en urbanisme pour exercer en tant que chef de service dans différentes collectivités pendant près de 20 ans.

Depuis 2011, monsieur TOPENAS a évolué en tant que Directeur Général des Services dans des villes comme Epinay-sur-Orge, Saint-Fargeau-Ponthierry ou encore Bièvres.

Son parcours et ses compétences seront précieuses pour nous accompagner dans la réorganisation des services de l'enfance déjà initiée suite à la reprise du centre de loisirs Charlie Chaplin, mais surtout pour le projet de requalification du centre-bourg ainsi que le suivi de la révision de notre plan local d'urbanisme. ___

Taxes locales 2023: une augmentation subie

La direction générale des finances vient d'adresser au français leur avis d'imposition 2023 concernant la taxe foncière.

nir le taux des impôts locaux des années antérieures, les Vertois subissent les choix politiques et l'augmentation des bases imposées par le gouvernement.

des impôts en 2022 viennent s'ajouter 7,1 % cette | loppe financière qui sera répartie sur l'ensemble année. Soit 10,5 % d'augmentation en 2 ans.

La disparition de la taxe d'habitation implique une perte de recettes, qui même si elle est compensée pour les communes, ne l'est toutefois pas pour d'autre collectivités.

augmentation car elle est dorénavant répartie sur 3 taxes au lieu de 4 depuis la suppression de la taxe d'habitation. Pourtant les recettes fournies | Son montant fixé par habitant varie chaque année par cette taxe servent aux syndicats à investir sur car il dépend du nombre de foyers assujetti aux les milieux humides pour prévenir et lutter contre différentes taxes locales. —

ême si les élus ont fait le choix de mainte- | les inondations, entretenir les ouvrages et renaturer la riviere, protéger la faune et la flore aquatique qui participent à garantir la qualité de l'eau et entretenir les cours d'eau notamment en extravant les nombreux arbres tombés dans la rivière.

Aux 3.4 % d'augmentation des bases de calcul | Calculée à l'échelle de l'intercommunalité. l'envedes administrés correspond au cumul des participations demandées par les deux syndicats de rivière (SIARJA, SIARCE pour CCVE) pour la réalisation de travaux.

Ainsi le montant de la taxe GEMAPI est en forte | Cette enveloppe financière est ensuite transmise aux services fiscaux qui définissent les taux à appliquer sur chacune des taxes

Taxes foncières Propriétés bâties

	С	IC
Taux 20 20	36,25%	3%
Taux 20 21	36,25%	3%
Taux 20 22	36,25%	3%
Taux 20 23	36,25%	3%

Taxes foncières Propriétés non bâties

	С	IC
Taux 20 20	54,00%	3,13%
Taux 20 21	54,00%	3,13%
Taux 20 22	54,00%	3,13%
Taux 20 23	54,00%	3,13%

Taxe d'habitation Résidence principale

	С	IC
Taux 20 20	18,80%	8,09%
Taux 20 21	18,80%	8,09%
Taux 20 22	18,80%	8,09%
Taux 20 23	Suppression	de la taxe
		•

Exemple

par la collectivité. Les **bases** fixées par l'Etat varient en fonction de la valeur locative de chaque bien.

Les taux sont votés

Les sommes à payer pour l'impôt sont le résultat de : la base X le taux

Taxes foncières 2022 / Propriétés bâties

	С	SdC	IC	TS	ТОМ	TG	TC
Taux 2021 Taux 2022	36,25% 36,25%	-	3,00% 3,00%	0,625% 0,574%	-	0,466% 0,53%	
Adresse Base Cotisation Cotisation lissée	4284 1553	-	4284 129	4284 25	-	4284 23	1730
Cotisation 2021 Cotisation 2022 Variation	1502 1553 +3,40%	-	124 129 +4,03%	26 25 -3,85%	- - -	19 23 +21,05%	1730

C (Commune) - SdC (Syndicat de Communes) - IC (Intercommunalité) - TS (Taxes Spéciales) TOM (Taxes Ordures Ménagères) - TG (Taxe GEMAPI) - TC (Total des Cotisations)

Bâties propriétés Sur Foncière **Taxe** Focus

Propriétés bâties

Propriétés bâties

	С	IC	TS	
Taux 2021	36,25%	3,00%	3,00 <mark>% 0,625%</mark>	0
Taux 2022	36,25%	3,00%	3,00 <mark>%</mark> 0,574%	
Cotisation 2021	1502	124	56	
Cotisation 2022	1553	129	25	
Variation	%207+ % 07 2+	%¥U 7+	%58 z-	+

(2022/2023)ans 2021 ? ~ e et Augmentation des bases décidées par l'Etat : +10,48% 2020 aux d'imposition votés par vos élus : indentiques à

GEMAP

Propriétés bâti

Ø

participation fiscalisé Commune

Propriétés bâti

laxes roncieres 2023 **Propriétés bâtie**s

VLP! le magazine d'information municipale







"Panneau Pocket" Ne manquez plus rien des activites de notre village: abonnez-vous aux notifications officielles



L'application d'informations et d'alertes, au service des habitants de la commune.





À l'ère numérique, Marie-José BERNARD, 1ère adjointe au Maire en charge de la communication vous propose d'être notifié des actualités de Vert-le-Petit par le biais de l'application "Panneau Pocket"

estez connectés avec votre village L'application Panneau Pocket est désormais le canal privilégié de communication entre la commune de Vert-le-Petit et les Vertois, venant compléter astucieusement le site internet et le panneau lumineux préexistant.

Un accès à toutes les actualités locales

Une des principales caractéristiques de Panneau Pocket est son large spectre d'informations. En plus des actualités de Vert-le-Petit, vous pouvez accéder aux dernières nouvelles des gendarmeries, communautés de communes et syndicats des alentours. Tout ce dont vous avez besoin pour rester connecté à votre village et votre région se trouve maintenant au même endroit, en complément harmonieux avec les autres canaux d'informations locaux.

NB : aucune donnée personnelle n'est requise, alors téléchargez l'application gratuite dès maintenant, personnalisez votre flux d'informations et laissez-vous surprendre par la facilité avec laquelle vous pouvez rester connecté à tout ce qui se passe à Vert-le-Petit. ___

Un nouveau gérant pour la pizzeria du centre-ville



Une annonce qui réjouit les amateurs de cuisine italienne, la municipalité est fière d'annoncer que le restaurant italien du centre-bourg a retrouvé un chef depuis le 6 septembre.

Le propriétaire, M. Salvatore CANNAVALE, est un passionné de la pizza traditionnelle italienne. Il a passé du temps à perfectionner ses compétences culinaires pour offrir aux Vertois une expérience gustative exceptionnelle.

La pizzeria est baptisée "Mama Mia". -

Pour réserver votre table, composez le 09 83 87 00 52

Un food truck à l'entrée de ville

Ce n'est pas un mais deux pizzaiolos que nous avons le plaisir d'accueillir sur notre commune.

"Chez Pizzas'Go, nous prenons un soin particulier aux goûts et la qualité de nos produits pour vous offrir les meilleures pizzas, et le tout avec passion." Pour ceux d'entre vous qui cherchent une option de pizza rapide, pratique et gustative, le food truck PIZZAGO s'installe désormais sur le parking du cimetière les jeudis soir de 17H30 à 20h00.





Un nouveau gérant pour la boutique de fleurs



Une nouvelle ère s'épanouit pour la boutique de fleurs située à Intermarché.

Monsieur Maxime PETIT, nouveau gérant, a repris le flambeau depuis le 6 octobre. Cette transition marque non seulement un renouveau pour l'établissement, mais aussi l'introduction de nouvelles idées et d'une passion renouvelée pour l'art floral. La boutique est baptisée "L'atelier de GINKGO". ___

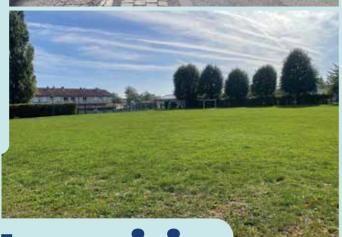
Contact au 01 64 93 28 65

VLP! le magazine d'information municipale

Requalification du centre-ville

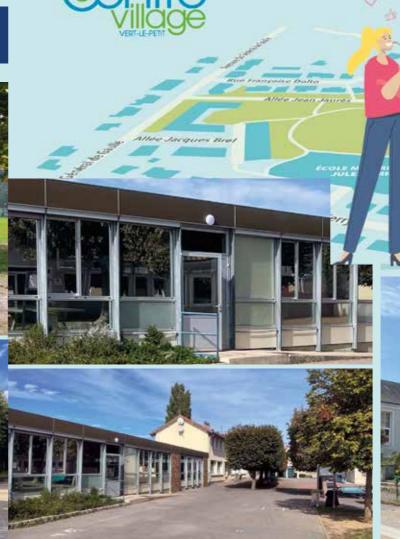
Etat des lieux avant transformation













La voirie

Notre projet de requalification se poursuit. Les 5 et 6 juillet derniers, vous avez pu vous exprimer sur les esquisses des 3 candidats retenus dans le cadre de la lère phase de l'appel d'offres à maitrise d'œuvre.

d'études procédait à l'analyse complète des bourg. offres des trois candidats sur les volets ressources humaines, financier, technique, méthodologique 64 avis ont été rendus et collectés par l'assistance et organisationnel.

de noter ce qui lui plaisait dans chacune de ces esquisses. Même si certains étaient tentés de noter le groupement INVARR - STUDIO NEMO. ce qu'ils n'aimaient pas, l'objectif de cette concertation était la contribution au projet définitif.

Un projet final avec les éléments où chacune et chacun se retrouvent dans une partie du futur projet, que chacune et chacun puissent se dire qu'elle ou il a collaboré à construire sa ville et qu'il ou elle s'y sent bien car une partie des choix sera sien.

es trois esquisses étaient exposées de 18 h à | Ce qui vous plait, c'est ce que vous aurez plaisir à 21h, salle du Conseil. En parallèle le bureau retrouver demain en déambulant dans le centre

à maitrise d'ouvrage et intégrés dans un tableau Excel. La Commission d'Appel d'Offres agrémen-Chaque Vertois s'est vu remettre une fiche afin | tée du rapport technique et financier a permis de notifier le groupement d'entreprises retenues :

> Les avis des des Vertois sont cohérents avec le résultat de la commission.



Nous vous donnons rendez-vous mercredi 15 novembre 2023 à 20h00. salle Louis Aragon pour vous présenter la version du projet Studio Nemo-Invarr, améliorée par vos avis. ___

Les bâtiments

Le 16 octobre à eu lieu la Commission d'Appel d'Offres concernant le choix de la maîtrise d'œuvre de la partie "bâtiments" de la requalification du centre-ville.

puisqu'elle sera le point de départ de la défi-■nition du prochain restaurant scolaire.

Mme VIEIRA, adjointe au maire en charge du scolaire et Mme BUDELOT n'ont pas attendu le verdict de la commission d'appel d'offres pour ouvrir l'espace au nombre d'enfants pour un temps de les discussions avec les enseignants et les parents repas adapté et confortable, etc d'élèves.

Le 9 octobre dernier les directeurs des écoles ainsi que les enseignants étaient conviés à échanger autour de la présentation du contexte :

investissement lourd pour la ville, fait suite à la demande de nombreux parents, enseignants et agents de la collectivité et cela depuis plusieurs années.

a notification de l'entreprise est très attendue, | En effet, le bâtiment qui accueille aujourd'hui les enfants sur le temps méridien nécessite de telles adaptations que seule une nouvelle infrastructure permettra de répondre aux attentes des familles et aux obligations légales : réduction des nuisances sonores, isolation thermique, adaptation de

> La réalisation d'un chantier de cette ampleur en milieu scolaire est toujours un bouleversement mais chacun sait que l'objectif est de satisfaire aux mieux les besoins des enfants.

Le projet de construction d'un restaurant scolaire. Il est donc essentiel que les enseignants de nos deux établissements scolaires et les parents d'élèves puissent contribuer à la bonne intégration de ce nouveau bâtiment auprès des enfants en participant à sa conception. ___

Travaux d'été: embellissement et installation de dispositifs lumineux à basse consommation dans les bâtiments communaux

Chaque été, nos agents se mobilisent pour améliorer nos bâtiments communaux et particulièrement les locaux accueillant du public.





Nouvelles peintures pour l'école maternelle **Jules Ferry**

Les murs de la salle des maîtres et de la bibliothèque de notre école maternelle ont refait peau neuve. Le rose et le mauve confère une atmosphère cosy propice à la lecture et à la réflexion.

Montant des travaux : 5 910€ HT

Éclairage moderne et économe en énergie

L'éclairage joue un rôle essentiel dans l'ambiance générale et le budget de fonctionnement de nos locaux. C'est pourquoi la mairie a investi globalement dans la rénovation de l'éclairage des bâtiments communaux:

- Établissements scolaires
- Relais d'Assistantes Maternelles
- · La salle de danse Carolyn Carlson -Cette modernisation comprend l'instal-

lation de systèmes d'éclairage LED plus économes en énergie, et plus respectueux de l'environnement.

Ce ne sont pas moins de 400 lampes qui ont été remplacées. ___

Mairie: 21 798,30€ HT Subventions: 21 803,70€ HT Montant des travaux : 43 602€ HT







Retrouvez toutes les actus sur



Informations Gendarmerie nationale

En septembre dernier, Madame le Maire a rencontré le nouveau commandant de la brigade de gendarmerie de Ballancourt-sur-Essonne, le Major Jean-Marc SINQUIN.



logue essentiel pour abor-Vertois concernant la sécurité sur 10 pour des violences intrafamile territoire, notamment après l'extinction complète de l'éclairage culation, 16 pour tapages et 75 inpublic nocturne.

Un bilan : une forte présence des forces de l'ordre

Pour les 8 premiers mois de l'année, les agents de la brigade de prédominent et 2 cambriolages gendarmerie de Ballancourt a été ont été constatés pendant cette très présente sur notre territoire : période.

et échange a ouvert un dia- | · 20 650 heures contre 20 500 sur la même période en 2022.

der les préoccupations des ·149 interventions ont eu lieux dont liales, 7 pour des accidents de cirfractions au code de la route ont été relevées).

> En matière de délinquance, ce sont les vols liés aux véhicules qui



Une REUNION PUBLIQUE aura lieu le mercredi 15 novembre à 15h, salle Louis ARAGON.

Le nouveau commandant de gendarmerie souhaite alerter les Vertois sur les nouveaux types de délinquance et notamment des arnaques téléphoniques et numériques.

Nos étangs victimes de leur succès

Notre site du fond de vallée est un lieu paisible et agréable tout au long de l'année. Les Vertois en sont convaincus mais ils ne sont pas les seuls!

vaux le site naturel des étangs de Vert le Petit ne pas les laisser sur site devient un lieu de fêtes parfois très bruyantes Article 17 : Afin de respe

et peu respectueuses de notre environnement. Pourtant des panneaux réalisés par les enfants du conseil municipal ont été installés, le retrait des containers d'ordures ménagères a largement contribué à la diminution des dépôts sauvages. Et malgré la présence de vigiles tous les samedis soir de l'été, le passage de nos policiers municipaux, lorsqu'ils sont d'astreinte, de la gendarmerie et l'intervention des élus, il est difficile de faire respecter certaines règles:

Article 5 : Nul n'est autorisé à pêcher sans l'acquittement, auprès du régisseur de pêche, d'un droit de pêche communal

Article 9 : La pêche de nuit est interdite dans les étangs sauf carpistes sous certaines conditions.

Article 16: Les étangs font partis des Espaces Naturels Sensibles, les abords et plantations du domaine piscicole des étangs doivent être respectés

■ n effet à l'occasion les beaux week-ends esti- | de tous [...] Vous devez repartir avec vos détritus et

Article 17 : Afin de respecter l'ensemble des usagers du site ainsi que les riverains, la musique [...] est strictement interdite après minuit.

Article 18: Le camping caravaning est interdit sauf carpistes sous certaines conditions

Article 20 : Le nourrissage des animaux présents aux étangs est interdit, car il favorise l'apparition de rongeurs et leur prolifération.

Article 22: Les feux au sol sont strictement inter-

Article 23 : Pour les groupes de plus de 30 personnes, il est obligatoire de se déclarer au préalable auprès de la mairie.

La municipalité a conscience de la difficulté à lutter contre les incivilités, mais estime que ce n'est pas aux agents de la collectivité de "faire le ménage" de personnes irrespectueuses.

Les élus et les Vertois devront rapidement réfléchir aux différentes solutions pour préserver le site et garantir la tranquillité des habitants de notre village.

Les passages piétons : histoire et réglementation



onnaissez-vous l'expression "traverser dans les clous"? Cette dernière trouve son origine dans les premiers passages piétons, initialement appelés "passages cloutés" car ils étaient marqués au sol à l'aide de clous. Cette expression persiste dans le langage courant. Au cours des années 1970, les clous furent progressivement remplacés par des bandes de peinture blanche pour marquer ces zones.

Le piéton, un utilisateur soumis au code de la route Les piétons sont des usagers de la route à part entière et sont tenus de respecter le code de la route lorsqu'ils traversent la chaussée.

Les règles relatives à la traversée des piétons sont inscrites dans la loi, précisément aux articles R.412-34 à R.412-43 du Code de la Route. Selon ces dispositions légales, lorsqu'un passage piéton se trouve à moins de 50 mètres de la position actuelle d'un piéton, ce dernier est tenu de l'emprunter pour traverser la route en toute sécurité.

Sanctions en cas d'infraction

En cas de non-respect de cette règle, le piéton s'expose une contravention de lère classe "piéton" d'un montant forfaitaire de 11 euros pouvant être majorée à 33 euros.

Au-delà des sanctions financières prévues par la loi en cas de non-respect des règles, il est essentiel de se rappeler que la sécurité de tous les usagers de la route est en ieu.

Utiliser les passages piétons, c'est montrer l'exemple aux enfants!



Les écoles occupent une place centrale au sein de notre commune et la municipalité joue un rôle essentiel dans leurs fonctionnements et leurs développements avec un budget de fonctionnement qui leurs sont dédiées de plus de 33 600 €. En tant qu'entité responsable de la gestion des affaires locales, la municipalité est profondément investie dans l'amélioration de l'éducation de nos enfants

Zoom sur la rentrée scolaire



n cette matinée ensoleillée du 4 septembre, les écoles ont retrouvé toute leur vitalité grâce aux échos joyeux de la rentrée scolaire, des conversations animées entre parents et les pas pressés des écoliers aux cartables flambant neufs

Au cœur de cette effervescence se tenaient madame le Maire et la 3ème adjointe au Maire, responsable de l'enfance, des affaires scolaires et de la jeunesse, qui ont tenu à être présentes pour ce jour riche en émotions tant pour les petits que pour les grands Vertois.

Zoom sur l'école élémentaire Alain SAVARY

omination d'un nouveau directeur
Depuis le mois de septembre, l'académie
de Versailles à nommé monsieur Grégoire
ALLIOT, directeur de l'école élémentaire.

Sa nomination insuffle une nouvelle énergie à l'établissement tout en préservant les liens préexistants entre l'école et la municipalité. Il succède à monsieur Didier FONTAINE qui a accompagné les élèves de primaire pendant près de 20 ans.

Ouverture d'une classe supplémentaire pour maintenir des effectifs réduits et favoriser l'apprentissage

L'objectif principal de cette décision était de réduire les effectifs par classe en application des directives de l'Education nationale créant ainsi un environnement propice à l'apprentissage.

Soutien de la municipalité

· Transformation numérique de l'environnement éducatif : la municipalité favorise l'intégration systématique de tableaux numériques interactifs dans chaque salle de classe.



De plus, **un budget de 7 440 €** H.T. a été alloué afin de remplacer le matériel obsolète de la salle informatique.

• Classe découverte : La municipalité apporte un soutien financier de 50 % à la classe découverte qui se tiendra au mois de juin 2024 afin de minimiser la participation financière des parents. —

Zoom sur l'école maternelle Jules Ferry

Laure VIEIRA, maire adjointe en charge de l'Enfance, des Affaires scolaires et de la Jeunesse est partie à la rencontre de madame Françoise ORAIN, directrice de l'école maternelle Jules Ferry afin d'échanger sur le nouveau projet pédagogique "Osez l'école dehors" qui a fait l'objet d'une convention de soutien financier à hauteur de 10.000€ entre l'Etat, gestionnaire du fonds et la collectivité en charge des dépenses afférentes au projet



Laure VIEIRA : Comment est naît le projet "Osez l'école dehors"?

Françoise ORAIN: Dans le cadre du conseil national de la refondation, nous avions la possibilité de monter un projet innovant pour imaginer l'école autrement: l'équipe de l'école maternelle a travail-lé autour de l'école dehors. Le projet a été approuvé et validé par l'éducation nationale!

LV : Pourquoi l'école dehors ?

FO : La nature ancre les apprentissages dans le réel. Elle procure du plaisir et éveille les sens. C'est un besoin essentiel et vital pour les enfants comme pour les adultes.

Les recherches scientifiques démontrent que les contacts réguliers et fréquents avec l'environnement naturel sont bénéfiques pour la santé physique et psychique et les résultats aux évaluations sont meilleurs.

LV: Qu'est-ce que l'école dehors?

FO: "L'école dehors" est la pratique d'un enseignement régulier dans un espace naturel et culturel, proche de la classe et de manière interdisciplinaire pour travailler l'ensemble des domaines de l'école.

"L'école dehors" n'est pas juste un transfert des contenus faits dans nos salles de classes à l'extérieur, c'est une façon différente d'aborder les apprentissages basés sur l'observation des enfants, sur le terrain...

LV : Quels sont les objectifs du projet ?

FO: Les objectifs pédagogiques sont les suivants:

- Vivre des expériences directes avec son corps, près de la nature,
- Développer l'entraide et la coopération, l'autonomie et la confiance en soi,
- · Attiser le besoin de curiosité de l'enfant,
- · Favoriser l'expression et la créativité, l'expression de ressentis, de libérer la parole,
- · Se connecter à la diversité du vivant.

LV : Comment est mis en application ce projet qui se déroule sur la demi-journée ?

FO: Un temps de regroupement pour la mise en place de la classe dehors (rappel des rituels et des règles établis propres à la classe dehors, chanson, comptine...),

Un temps de jeu libre. Un moment important et nécessaire pour que les enfants découvrent et s'approprient l'espace sans être dirigés par l'adulte Un temps d'ateliers d'apprentissages, en utilisant les éléments naturels (motricité, numération, langage...),

Un temps de regroupement pour faire le point sur les apprentissages et pour faire le bilan de cette demi-journée en extérieur (lien avec la classe du dedans...).

Nous avons hâte de commencer cette nouvelle expérience avec vos enfants!

Zoom sur la restauration scolaire

L'équipe municipale a conscience que choisir d'inscrire son enfant à la cantine c'est aussi faire confiance à l'école pour lui procurer les apports nutritionnels dont il a besoin.



'ert-le-Petit est engagée dans la mise en place d'une restauration scolaire de qualité avec, depuis le 1er janvier 2022, une part de bio et de produits Appellation d'Origine Contrôlée significative dans l'assiette de vos enfants.

De ce fait, la commune est attentive à la prévention et à la lutte contre le gaspillage alimentaire, car c'est en moyenne 150 grammes de nourriture par enfant qui sont jetés chaque jour.

Ce gaspillage est peut-être lié au fait que les habitudes alimentaires familiales changent. Les Français réduisent la structure de leurs repas notamment en supprimant quelques étapes.

Notre prestataire, Yvelines Restauration a sollicité une revalorisation des tarifs de repas de 6% au 1er septembre 2023, en lieu et place de 4.71% prévu initialement. La municipalité n'a pas souhaité impacter une nouvelle fois les familles.

C'est dans ce contexte que Laure VIEIRA, maire-adjointe en charge de l'Enfance, des Affaires scolaires et de la Jeunesse soucieuse de l'intérêt des enfants mais également des coûts financiers pour la collectivité et les

familles, a rencontré l'association des parents d'élèves vertois pour leur proposer de faire un test à partir du mois de janvier 2014.

Celui-ci constitue à proposer des menus 4 composantes aux enfants.

Qu'est- ce que cela signifie?

Les différents éléments qui composent un repas sont appelés les "composantes". Un repas à quatre composantes est formé comme ceci:

1 plat principal

- + 1 garniture
- + 1 produit laitier
- + 1 entrée ou 1 dessert (sans oublier le pain)

Un menu "4 Composantes", suivi par un diététicien, veille au maintien des apports nutritionnels, à respecter la quantité nécessaire aux enfants en fonction de leur âge.

L'objectif est que les enfants jettent moins de nourriture et donc mangent mieux.

Si les enfants mangent mieux leur déjeuner, une meilleure couverture nutritionnelle journalière est assurée.

Le service scolaire va réaliser sur les prochains mois une évaluation des déchets laissés par les enfants afin de vérifier l'intérêt d'un passage définitif à 4 composantes.

Les menus peuvent être consultés sur le site internet de la ville. https://vertlepetit.fr

Renouvellement du Conseil **Municipal des Enfants:** les jeunes ont la parole







NURY



Charlie

AGERON



BAYBI BAKALLA



Mohamadou

FEDIOR



Maëlys

GAUCHET

Léna **BRESSY**

MARCHAND

MINEAU

Maxence



OUATTARA



Jahaina

PICHARD

Fden RENAUDEAU YAMANI ARNOUX





PICHARD BENARD HELASSA

Le Conseil Municipal des Enfants est un pilier essentiel de notre municipalité, offrant aux jeunes citoyens une plateforme pour exprimer leurs idées et contribuer à façonner l'avenir de notre communauté.

es dernières élections se sont déroulées le 6 octobre 2023 et la municipalité a l'honneur de vous présenter nos jeunes élus et de découvrir ceux déjà en place.



CME: soirée de l'horreur!

Venez découvrir et vous effrayer à "la salle Aragon ensorcelée"! Le Conseil Municipal des Enfants organise une soirée exceptionnelle le samedi 11 novembre de 18h30 à 21h00.

réparez vos costumes et rejoignez-nous pour une soirée mémorable remplie de friandises, de ieux et de divertissements. Cette soirée est réservée aux 6-12 ans!

Inscrivez-vous dès aujourd'hui en mairie ou avant le 30 octobre 2023. -

Le pôle vie scolaire

Administratif

Les dossiers d'inscription à l'école, à la cantine, à la garderie, aux activités ieunes et à la **bourse au permis** sont transmis à ce service. Il traite la facturation, les impayés et gère l'approvisionnement du restaurant scolaire. Le pilotage des commissions, des conseils d'écoles, des réunions de la Caisse des écoles et du CME seront assurés par ce service.

Gestion quotidienne

Ce pôle organise les **études** surveillées, la mise à disposition des ATSEM en lien avec la directrice de l'école maternelle, la restauration scolaire ainsi que l'entretien des bâtiments communaux. Les astreintes des locations de salles et les commandes de matériel scolaires et d'hygiène font également partie intégrante de ses missions.

Fêtes et cérémonies

La partie réception de l'ensemble des cérémonies, manifestations et fêtes municipales sont organisés par ce service en collaboration avec le secrétariat du maire.

Maternels

CONTACTER LE PÔLE SCOLAIRE

Etudes surveillées / Bourse aux permis / Restauration scolaire scolaire@vertlepetit.fr

Le pôle pédagogique

Multi-accueil

Une halte-garderie est une structure d'accueil occasionnel, à la demande des parents, par demi-journée, tandis que la crèche est un lieu d'accueil régulier dans lequel les parents s'engagent pour un nombre d'heures, de jours et de semaines et ce pour une année de septembre à juillet. Elles accompagnent les enfants de 0 à l'entrée à l'école maternelle.

Garderie

La municipalité s'est depuis longtemps appliquée à promouvoir la créativité au sein de la garderie. Au-delà du fait que la présence dans un même lieu d'enfants de divers âges, encadrés par des animateurs compétents, multiplie les occasions d'apprentissage, la mise en place du PEDT exige une coordination des services autour de la pédagogie de l'enfant et des actions suivies.

Périscolaire et extrascolaire

Dans le même cadre que précédemment, la continuité des actions justifie la prise en main par le pole pédagogique de la gestion du centre de loisirs du mercredi et des vacances scolaires. Les enfants peuvent être accueillis dans trois bâtiments différents, en fonction des âges, des animations et du nombre d'enfants.

Pôle d'Assistants Maternels

Le PAM est un lieu où les assistantes maternelles avec les enfants qu'elles accueillent, se retrouvent et participent à des activités de groupes accompagnées du personnel de la petite enfance. C'est un moment d'échange et de partage.

CONTACTER LE PÔLE PÉDAGOGIOUE

Périscolaire et extrascolaire / Garderie periscolaire@vertlepetit.fr

Multi-accueil creche@vertlepetit.fr

pam@vertlepetit.fr

Retour sur les évènements qui ont marqué la vie de Vert-le-Petit





















RETOUR EN IMAGES

Fête de la musique

La scène a été illuminée par nos talents locaux des plus prometteurs avec des performances inoubliables.

Activités jeunes Sortie "Mer de sable"

21 jeunes Vertois ont pu profiter d'une journée remplie de soleil, de sable et de sourires... un moment inoubliable!

Les "belles échappées" séniors 2023

Le 14 juin, plus d'une vingtaine de séniors sont partis à la découverte du patrimoine de Chantilly...

Vernissage de peinture des artistes Pénélope GUILLOU et Eléana BRAVO

L'espace Jean-Louis BARRAULT a accueilli des jeunes talents Vertois qui ont présentés un échantillon de leurs œuvres et leur talent!

Barbecue des seniors

Les membres du C.C.A.S ont organisé un barbecue avec la participation de cuisiniers seniors. Cela a créé une atmosphère festive marquant le début des vacances d'été.

RETOUR EN IMAGES ASSOCIATIONS

Festivités du 13 juillet

Les festivités du 13 juillet ont été l'occasion de la municipalité de rencontrera les Vertois autour d'un apéritif et d'un pique-nique sur la place de la mairie. Dans le prolongement de cette soirée s'est déroulée une authentique retraite aux flambeaux, agrémentée d'animations lumineuses pour le plus grand bonheur des petits et des grands

Séjour Coccico

Nos jeunes Vertois inscrits en séjour de loisirs sont partis fin août à la découverte du monde du cheval et du cirque

Semaine des associations

Les associations collaborant avec la Municipalité lors de la semaine des associations ont proposé aux jeunes Vertois diverses activités sportives telles que le football, le badminton, le kickboxing, le tennis, la baby-gym, et même des séances poney par groupes de 15 personnes. La municipalité tient à exprimer sa gratitude envers les membres de ces associations.

Forum des associations

Le 2 septembre a marqué la tenue du forum des associations. un événement au cours duquel les Vertois ont eu l'opportunité de découvrir la diversité du tissu associatif de la commune et de rejoindre les activités qui les passionnent.























Rencontre d'automne **Club Audiovisuel** du Bouchet

organise les 40^{èmes} Rencontres d'Automne samedi 25 novembre de 10h à 20h , salle Louis Aragon à Vert-le-Petit.

Au programme : projections de courts métrages numériques et débats avec les auteurs.

Le Club Audiovisuel du Bouchet | Une excellente sortie en famille à ne pas rater!

Nous espérons vous v voir nombreux.

Tout public Entrée libre et gratuite.

L'équipe du CAB

Les Vertiloups retour sur les 20 ans et la braderie



Quel bonheur d'avoir pu profiter du soleil lors de notre sortie de fin d'année à Winnoland. Nos petits loups ont passé une journée fabuleuse, pleine de magie.

Juillet/Aout ont été rythmé de pique-niques et de balades ...

Et oui les Vertiloups c'est ça toute l'année rigolade, bonheur et partage chaque jour! C'est pourquoi en décembre aura lieu à nouveau notre matinée de Noël avec nos séniors de l'association BVRV et avec Titine et Poupoune qui nous présenteront leur spectacle de Noël.

2003-2023 = 20 ans des Vertiloups !!!

Nous avons soufflé nos bougies lors d'une journée de fête entre parents/enfants et assistantes maternelles, nous permettant ainsi de revoir les fondatrices de l'association et nos « petits » devenus « grands », de remercier également tous nos bénévoles qui sans eux les Vertiloups n'existeraient pas.

Vos placards débordent de vêtements trop petits ou d'accessoires de puériculture inutiles, alors quettez les dates de nos futures braderies d'avril et octobre 2024. Les Vertiloups c'est aussi de l'EVEIL MUSICAL et de la babygym les samedis matins.

Votre enfant n'a pas trouvé d'activité?

Il n'est pas trop tard il nous reste quelques places alors n'hésitez pas à nous contacter.

23

Les Vertiloups Cécile Nouvel, Présidente des Vertiloups tél. 06 88 20 60 18 mail. zvertiloups@gmail.com

VLP! le magazine d'information municipale VLP! le magazine d'information municipale

Comité des fêtes



A l'occasion de l'arrivée du Beaujolais Nouveau, comme chaque année, le Comité des fêtes de Vert-le-Petit organise une soirée "BEAUJOLAIS GOURMAND". Retenez et réservez la date!

Cette année elle se déroulera le samedi 18 novembre salle Louis Aragon à partir de 19 heures.

Le comité des fêtes est heureux de vous convier à ce moment festif et convivial. Après un apéritif offert vous aurez le plaisir de déguster un repas préparé par Cédric et son équipe le GRAND VERTOIS tout en participant à un karaoké animé par SUNLIGHT ANIMATION Sébastien, qui nous fera chanter et danser.

Nous vous attendons nombreux pour cela vous pouvez réserver au 06 70 24 75 30

Caisse des écoles

Le samedi 1er juillet a eu lieu la fête des écoles organisée par la Caisse des écoles, accompagnée des parents et enseignants volontaires.

La fête des écoles a été un succès cette année. rassemblant la communauté éducative et les familles dans une ambiance festive et conviviale.

Vous êtes à la recherche d'une manière concrète d'apporter votre soutien à l'éducation de vos enfants? Ne cherchez plus! La Caisse des Écoles est là pour vous!

En devenant membre de la Caisse des Écoles. vous avez l'opportunité de contribuer activement à l'amélioration du quotidien de nos





Pour plus d'informations sur la façon de devenir membre, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse caissedesecoles@vertlepetit.fr Nous serons ravis de répondre à toutes vos questions.

Des nouvelles de BVRV



Tous les mardis deux cours de YOGA par semaine (hors vacances scolaires) sont dispensés à la salle Carolyn Carlson de Vert le Petit.

"Vous voulez faire du sport mais sans forcer, vous recherchez un moment de détente pour vous ressourcer".

Le yoga est une discipline qui vous apprendra à mieux respirer, à faire travailler en douceur toutes les parties de votre corps à votre rythme. Tous nos cours se terminent par une séance de relaxation.

Le premier cours est de 17h à 18h15, le deuxième de 18h30 à 19h45.

Nous vous attendons avec votre tapis de sol et votre serviette. Un cours d'essai vous est proposé gratuitement avant inscription. Le règlement à l'année est payable en cing fois sans frais et un paiement par séance est proposé.

Venez également partager des moments conviviaux avec les jeunes vertois. A Noël venez chanter avec les Vertiloups

en attendant le Père Noël et partager un goûter.

Pour les Rois, nous chantons et partageons la galette avec les enfants de l'école maternelle.

Et nous participons au carnaval de l'école maternelle.

Des moments très conviviaux qui font plaisir aux petits et aux grands

Pour tous renseignements, nous contacter:

Jean-Georges KRATZ

01 64 93 47 66 (laisser un message sur le répondeur)

Par messagerie: bvrvyoga.vlp@gmail.com ou sur www.facebook.com/yogavertlepetit

Le Bureau Bien Vieillir et Rester au Village

Les Poudriers d'Escampette

en passant par Claude François et Don Camillo

Les poudriers d'escampette ont retrouvé tout leur dynamisme, lors de nos trois sorties du printemps:

- Un peu de sport, plus d'une heure de marche et d'escalier lors de la visite du Stade de France, de ses immenses coulisses, de ses vestiaires, des tribunes, de son hôpital, de son poste de police, de sa prison, de son tribunal en écoutant les très nombreuses anecdotes décrites par notre guide en mars.
- · Un peu d'histoire de France à la découverte des gisants des rois et reines de france de la basilique de Saint-Denis toujours en mars, et des monuments de la vieille ville et de la Basilique de Veselay, en mai.
- un peu de préhistoire dans les grottes d'Arcysur-Cure, en mai.
- Un peu de variété avec le moulin musee de claude francois a danemois, ses chansons, ses costumes, ses spectacles, ses créations et très nombreuses réussites, au travers d'anecdotes contées par nos quides, en juin. et un peu de balade pédestre "historique" dans le magnifique parc du Château de Courances, en juin.

Du Stade de France à la Sainte-Barbe | Enfin, nous avons présenté les travaux de recherches, matériels, produits, procédures d'essais, utilisés et réalisés au centre de recherche du bouchet lors de l'exposition qui s'est tenue fin mai, début juin, à Vert-le-Petit, sur le bicentenaire de la poudrerie du Bouchet, exposition qui a recu la visite d'environ 100 personnes dont près de 80 lors de son vernissage, en présence de madame la maire de Vert-le-Petit, et du directeur du centre de recherches.

Le programme de l'automne est lui aussi bien chargé:

- 2 jours à saumur : visite commentée de la ville puis le fameux spectacle equestre du cadre noir, croisière sur la loire, visite dégustation d'une cave, puis visite de la vallee troglodytique des goupillieres,
- les 15 et 16 septembre,
- diner-spectacle au Don Camillo le 23 novembre,
- et notre traditionnel déjeuner de la Sainte-Barbe, patronne des poudriers le 5 décembre.

Retraité(e)s de Vert-le-Petit ou du Bouchet. venez nous rejoindre pour partager de bons moments en toute convivialite.







VLP! le magazine d'information municipale

Stade Vertois Athlétisme



Finale des Ecoles d'Athlétisme 25 juin 2023 à Arpajon.

4 de nos plus jeunes ont participé à la Finale Départementale des Ecoles d'Athlétisme. Félicitations à Titouan LABRUNIE, Théo BALLUCANTI, Nathan HORBEZ, Jamie et Théa BOISNOTE LOWENSKI.



Récompenses du Comité de l'Essonne d'athlétisme

Jocelyne BELLEJAMBE et Patrick Haury, nos 2 animateurs de l'école d'athlétisme du club ont reçu la médaille du Comité lors de la dernière assemblée générale. Cela récompense leur investissement au service de l'athlétisme et en tant que bénévoles dans le club depuis plusieurs années.



Reprise de la saison 2023/2024

C'est avec grand plaisir que nos athlètes se sont retrouvés début septembre au Stade Robert Bobin de Bondoufle (en attendant un jour peut-être une piste à Vert-le-Petit!) pour le premier entraînement de la saison. A noter de nombreux jeunes benjamins à cadets! On s'en réjouit.

Retrouvez toutes nos actualités, sur notre page **Facebook : Athlétisme Stade Vertois** Pierre MARQUES, Président du STADE VERTOIS ATHLETISME



Médiathèque Jean-Louis Barrault

La rentrée littéraire est une fois encore étonnante, stimulante et pleine de surprises ! Un large choix vous attend : des sujets d'actualité, des destins tragiques, des aventures trépidantes et de bons moments d'humour. Les auteurs sont nombreux et variés : ceux que nous retrouvons chaque année et ceux qui nous font découvrir leur premier ouvrage.

> Venez à la médiathèque et laissez-vous porter par vos envies. Quelques nouveautés...



"Panorama" Lilia Hassaine

Hélène, ex-commissaire de police, reprend du service pour retrouver un couple et leur petit garçon, Milo. Elle rencontre les dernières personnes à avoir été en contact avec eux...

"Le grand feu" Léonor de Récondo

En 1699, Ilaria Tagianotte naît dans une famille de marchands d'étoffes, à Venise. À peine âgée de quelques semaines, sa mère place la petite Ilaria à la Pietà. On y enseigne la musique au plus haut niveau et les Vénitiens se pressent aux concerts organisés dans l'église attenante...

"Western" Maria Pourchet

Une rencontre improbable entre un comédien célèbre et une mère célibataire. Ils ont tous deux quitté leur vie parisienne pour se retrouver dans un village aux environs de Cahors. C'est là que la France post #metoo va les rattrapper...



"Regarde les saisons" Emiri Hayashi

Petit écureuil traverse les saisons, observe et savoure...

L'odeur et les fleurs du printemps, les bons fruits et le soleil d'été, les récoltes en forêt de l'automne...

"Mon premier jour d'école" Soledad Bravi

Pour mon premier jour d'école, j'ai tout préparé : mon cartable, mes crayons de couleurs, mon cahier. Maman m'a donné un conseil, papa m'a rassuré, grand-père m'a dit que j'allais bien m'amuser...

"Elliot au collège 2" Théo Grosjean

Le « légèrement stressé » jeune Elliot est entré au collège. Cette véritable boule d'angoisse qu'il ressent en permanence prend vie à ses côtés et le guide dans les méandres de la grande école.



Retrouvez la médiathèque en ligne sur : https://vertlepetit.bibenligne.fr/

"Avatar 2, la voie de l'eau" James Cameron, Rick Jaffa

L'histoire des membres de la famille Sully (Jake, Neytiri et leurs enfants), les épreuves auxquelles ils sont confrontés, les chemins qu'ils doivent emprunter pour se protéger les uns les autres...

"Les trois mousquetaires : D'Artagnan" Martin Bourboulon Dans un Royaume divisé par les guerres de religion et menacé par l'Angleterre, une poignée d'hommes et de femmes vont croiser leurs épées et lier leur destin à celui de la France.

"Super Mario Bros, le film" Aaron Horvath, Michael Jelenic Alors qu'ils tentent de réparer une canalisation souterraine, Mario et son frère Luigi, tous deux plombiers, se retrouvent plongés dans un nouvel univers féerique à travers un mystérieux conduit...

CULTURE



Du 7 au 25 novembre **Espace Jean-Louis BARRAULT**

Exposition photos: "Le jeu à travers le monde" par Regard d'Ailleurs

Les photos mettent en lumière la capacité créative des enfants afin de fabriquer leurs propres jeux. Et si nous puisions dans nos souvenirs et dans notre imaginaire pour jouer avec trois fois rien?

Tout Public Entrée libre aux horaires d'ouverture de la médiathèque

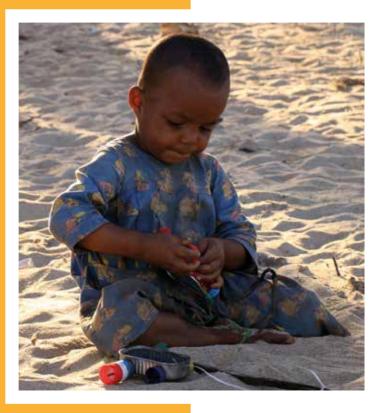


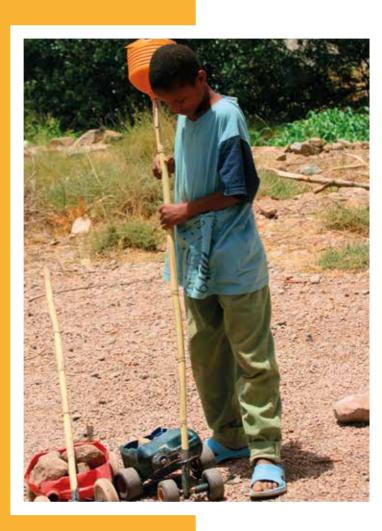
Samedi 25 novembre à 14h à la médiathèque

Après-midi jeux de société animée par Arthur de la boutique "d'ORNICAR"

Patchwork, Savannah, Break the code... Arthur propose une sélection de jeux et anime la soirée

A partir de 6 ans Gratuit





Chers Vertoises, chers Vertois, Comme chaque année la rentrée nous réserve quelques surprises en matière de transport scolaire. En effet certains lycéens se sont vus privés de plusieurs trajets notamment le retour le mercredi midi. Ils devaient donc attendre jusqu'à 18h pour pouvoir rentrer à Vert le Petit!

Le maire, Laurence BUDELOT, a donc adressé un courrier à Les élus Monsieur IMBERT, président de la Communauté de Communes du Val d'Essonne ainsi qu'à Madame Valérie PECRESSE, présidente d'Ile de France Mobilité ainsi compétente en matière de transport et de lycées. Grace à l'intervention de Laurence Budelot, la situation s'est grandement améliorée.

Ce courrier a pour objet de demander la pérennité des transports scolaires réguliers ou spéciaux pour nos jeunes élèves et étudiants qui sont obligés, de par la carte scolaire définie par le ministère de l'éducation, de se rendre à plusieurs kilomètres (7) de notre village pour leur enseignement.

Ceci est d'autant plus nécessaire qu'aucune liaison douce ne permet de rejoindre Bondoufle, où se situe le lycée de référence de Vert-le-Petit. Madame le maire insiste régulièrement auprès du président de la CCVE et de ses services afin que le schéma des déplacements cyclables soit un véritable projet politique intercommunal. Que l'augmentation des carburants qui incite à se dispenser de la voiture et l'étroitesse des routes soient un véritable argument pour accélérer le déploiement des circuits cvclables.

Cela signifie qu'il est impératif de réaliser des équipements qui rendent accessibles et sécurisent les trajets pendulaires mais également d'inscrire les moyens financiers pour les mettre en œuvre le plus rapidement possible.

Les projets communaux de requalification de centre bourg

il est également nécessaire de pouvoir se rendre vers les pôles d'attractivité comme la gare et les promenades de Brétigny à Brétigny sur Orge avec le cinéma, les restaurants et les activités de loisirs pour les jeunes sans permis, mais également la gare de Ballancourt. Sans oublier des locaux à vélos sécurisés !!

de la majorité municipale

Chères Vertoises, chers Vertois, Alors que le bateau continue de et de la région lle de France et | sombrer avec le départ de la directrice générale des services de la mairie, la majorité municipale lance des initiatives désespérées pour surnager : permanence du maire sorti du chapeau au bout de 13 ans de mandat, rencontre | enfants lors de cette journée. Les avec les commerçants alors que la disparition de la poste a détruit la vie économique... Un gâchis d'énergie dans l'enfumage qui fait mal à voir.

> Pendant ce temps, nos taxes foncières flambent, avec notamment une augmentation délirante de la GEMAPI (pour l'entretien des rivières, une somme que le SIARCE perçoit en partie). Que fait notre maire, vice-présidente du SIARCE?

De leur côté, les enfants vertois galèrent dans les transports scolaires: suppressions de bus. retards fréquents... Oue fait notre maire, vice-présidente de la CCVE? Les pistes cyclables vers Ballancourt et Vert-le-Grand sont même repoussées à plus tard! Autant dire, chers collégiens et lycéens, que la fin de la galère n'est pas pour demain...

Vos élus "Cœur Vertois", eux, obtiennent des résultats : grâce à notre intervention, les lycéens vertois de Bondoufle n'auront plus à attendre le bus tout l'après-midi du mercredi. Trois ans après les élections, l'avenir de notre village est assombri par une majorité qui a voulu faire le "mandat de trop". Nous ferons le bilan de la mi-mandat le vendredi 10 novembre à 20h30 à la prévoit d'ors et déjà des circuits | salle Simone Signoret lors d'une

protégés dans notre village mais | grande réunion publique. Venez nombreux!

> Les élus du groupe "Cœur Vertois"

Chères Vertoises, chers Vertois. Le 3 juin dernier, la journée mondiale de l'environnement réunissait plusieurs intervenants que nous avions invités, Jennifer Arnaud et moi, dans la cour de la médiathèque.

Les promeneurs vertois ont pu constater les efforts que chacun peut faire pour devenir acteur de sa transition écologique, recyclage, économie d'énergie et d'eau, couture, produits ménagers, et constater l'investissement du conseil municipal des températures de cet été nous rappellent que nous ne faisons pas assez : que pouvons-nous faire, dans la vie de tous les jours, pour participer à la lutte contre le réchauffement climatique ? C'est aussi la question que je me pose quand je constate que les constructions qui fleurissent partout, à Vert-le-Petit et autour ajoutent toujours plus de voitures sur les routes.

Dans le même temps, le prix des carburants et peut-être, une prise de conscience de la guestion climatique font apparaître de plus en plus de cyclistes sur ces mêmes routes. Les deux sont inconciliables.

Rien n'a été prévu pour faciliter le passage aux mobilités douces. Alors qu'il est connu qu'en développant un réseau protégé pour les vélos. le nombre de véhicule sur les routes diminue, rien n'est fait!

Le département et la CCVE n'en sont qu'à l'étude d'un plan vélo qui prendra encore plusieurs années avant d'être appliqué, plusieurs années de trop!

François-Jean Leroy Vert-le-Petit Notre Village Notre Avenir

INFORMATION UTILES

COLLECTE SÉLECTIVE

OBJETS ENCOMBRANTS

Enlèvement uniquement sur demande au 0 810 00 91 91 (coût d'un appel local) En cas de problème, s'adresser à la CCVE au 01 64 93 21 20.

DECHETERIES

Accès gratuit pour les particuliers. Volume maxi: 40 passages/an Dépôt de végétaux, terres, gravats, ferrailles, cartons, papiers, encombrants, huiles, plastiques, déchets toxiques, piles, batteries. Refusés: amiante, déchets de soins et radioactifs.

Mise à disposition de compost selon le stock.

Horaires:

Ouverte du lundi au vendredi: De 10h à 12h et de 13h à 16h45 Ouverte le samedi De 9h à 12h et de 13h à 16h45 Dimanche et jours fériés : De 9h à 12h

Fermeture les 25 décembre. ler janvier et ler mai. Internet: www.siredom.com

Attention : pour accéder à la déchèterie, se munir d'un badge magnétique à prendre gratuitement en mairie (apporter un justificatif de domicile)

ACCES VERT-LE-GRAND

"Butte de Montaubert", Route de Braseux Tél: 01 64 56 03 63

ACCES BALLANCOURT-SUR-ESSONNE

Direction La Ferté-Alais, Lieu-dit "La Vallée"

COLLECTE À DOMICILE

COLLECTES À DOMICILE

 Vendredi : détritus ménagers · Mercredi: emballages (cartons, plastiques, bombes aérosols et iournaux)

Rappel : les conteneurs d'ordures ménagères doivent être rentrés après le ramassage.

POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

CONTAINERS PAPIERS-CARTONS

- · Parking du cimetière
- · Rue du Four à Pain
- · Rue Lucie Aubrac

CONTAINERS À VERRE

- · Parking du cimetière
- · Rue du Four à Pain
- · Rue Marcel Charon, parking du stade
- · Rue Lucie Aubrac
- Avenue Lyautey



MAIRIE

Accueil: 01 64 93 24 02 Urbanisme: 01 64 93 72 62

Fax: 01 64 93 25 43

Internet: mairie@vertlepetit.fr

Lundi	08h30 - 12h30	
Mardi	08h30 - 12h30	16:00 - 18h00
Mercredi	08h30 - 12h30	
Jeudi	08h30 - 12h30	13h30 - 17h30
Vendredi	08h30 - 12h30	13h30 - 17h30
Samedi	10h00 - 12h00	

SERVICE CULTUREL

Médiathèque Jean-Louis Barrault Responsable: Laurence Monmaillat Tél: 01 69 90 31 25

mail: mediatheque@vertlepetit.fr

Mardi	-	16h00 - 19h00
Mercredi	10h00 - 12h00	13h30 - 18h30
Vendredi	-	16h00 - 19h00
Samedi	10h00 - 16h00	

Tél: 01 64 93 72 68

mail:ccas@vertlepetit.fr

Accueil	

Lundi	08h30 - 12h30	13h30 - 17h30
Mardi	08h30 - 12h30	16h00 - 17h30
Mercredi	08h30 - 12h30	13h30 - 17h30
Jeudi	08h30 - 12h30	13h30 - 17h30

MULTI ACCUEIL (CRÈCHE)

Directrice: Carolina FALCONE

Tél: 01 60 78 09 79

mail:creche@vertlepetit.fr

PÔLE ASSISTANTS MATERNELS

Tél: 01 60 78 09 79 sur rendez-vous mail: pam@vertlepetit.fr

ASSISTANTE SOCIALE MAISON DES SOLIDARITÉS

Permanence sur rendez-vous, les 3^{èmes} mardis de chaque mois de 09h à 12h30.

Tél: 01 69 90 64 80 (MDS) Tél: 01 64 93 72 68 (CCAS)

POLICE MUNICIPALE Tél: 01 64 93 72 60

mail: police.municipale@vertlepetit.fr

RESTAURANT SCOLAIRE Tél: 01 64 93 49 61

Tél: 01 69 90 38 63

ECOLE ELEMENTAIRE A. SAVARY Tél: 01 64 93 24 69

ECOLE MATERNELLE J. FERRY Tél: 01 69 90 30 06

GARDERIE PERISCOLAIRE Tél: 01 64 93 47 68

SERVICES TECHNIQUES Tél: 01 64 93 24 02

PERMANENCES DE L'ASSISTANCE JURIDIQUE GRATUITE Tél: 01 64 93 72 68

Tous les 4^{èmes} jeudis de chaque mois de 9h30 à 12h30.

Vous pouvez prendre rendez-vous avec la juriste de la CIDFF par téléphone (voir ci-dessus) ou à l'accueil de la mairie.

GENDARMERIE

Tél: 01 64 93 43 01 ou composer le 17

MOBIL VAL'ESSONNE - CCVE Tél: 0800 69 18 91

ESPACE FRANCE SERVICES

Parvis des Communautés 91610 Ballancourt-sur-Essonne

Tél: 01 64 93 76 61

mail:efs@ccvalessonne.fr Du lundi au jeudi : 9h-12h / 14h-18h Vendredi: 9h-12h / 14h-17h30

INTERMARCHE

VERT-LE-PETIT

Ouvert le dimanche de 9 h à 12 h 30

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et samedi de 9h à 19h30 - Vendredi de 9h à 20h

Ouvert sans interruption







☎ 01.64.93.49.09



Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur facebook.com/vertlepetit



Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur twitter.com/VertlePetit



Ludovic BOUILLARD

Travaux de peinture, enduit, revêtements de sols et muraux

○ 06 11 96 09 87 ○ 01 75 66 58 09

blpeinture91@gmail.com

16 c rue Marcel Charon - 91710 VERT LE PETIT



Agence Immobilière Point Vert

5 bis, rue de la Croix Boissée 91810 Vert-le-Grand

Estimation offerte par Audrey et Nathalie

01 64 56 04 42 - 06 56 86 92 39 - pointvert-vlg@orange.fr

A vos côtés depuis 1992... www.groupepointvert.fr



SAMEDI 25 NOVEMBRE 2023 14H00

Après-midi jeux de société

"Patchwork, Savannah, Break the code..." Arthur propose une sélection de jeux et anime ce moment de convivialité



INSCRIPTION AUPRÈS DE LA MÉDIATHÈQUE **ENTRÉE LIBRE**

